

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 2 octobre 2017 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

**ABSENT :**

Siège no. 4 vacant suite au décès du conseiller.

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Manon Shallow, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 20h00, le Maire, Monsieur Réjean Audet préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

- 3.1 Procès-verbal séance extraordinaire du 7 septembre 2017
- 3.2 Procès-verbal séance ordinaire du 11 septembre 2017

**4. CORRESPONDANCE :**

- 4.1 Municipalité de Ristigouche Sud-Est / Remerciements
- 4.2 MTMDET / Confirmation d'aide financière remplacement ponceau F7020
- 4.3 Réseau Biblio / Réinscription annuelle des membres
- 4.4 FQM / Programme FEPTEU

**5. RAPPORT DES COMITÉS :**

**6. PRÉSENTATION DES COMPTES :**

**7. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

- 7.1 Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal
- 7.2 Résolution en regard des modalités du programme FEPTEU
- 7.3 Résolution abrogant la résolution 2017-08-218 (Brigadier scolaire)
- 7.4 Résolution relative à l'implantation de signalisation pour l'école Villa de la Jeunesse

**8. DONS ET SUBVENTIONS :**

Subventions dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, Organismes et individus :

- 8.1 Baseball Poche (600\$)
- 8.2 Domaine St-Paulin inc. (282.98\$)
- 8.3 Association des Propriétaires du Lac Bell inc. (1 247.10\$)

**9. RÉOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

- 9.1 Résolution autorisant la signature du contrat avec CARAVANE et autres dépenses connexes– Fête de Noël des familles
- 9.2 Résolution budget Féerie de Noël 2017
- 9.3 Renouvellement entente droits d’auteurs Féerie de Noël

**10. RÉOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS / SERVICE INCENDIE**

- 10.1 Résolution relative à l’appel d’offres projet 2017-113 / prolongement d’aqueduc rue Langlois
- 10.2 Résolution relative à l’appel d’offres pour le sel de déglacage pour le déneigement hiver 2017-2018
- 10.3 Résolution relative à l’appel d’offres pour travaux de pavage 2017

**11. RÉOLUTIONS : URBANISME :**

- 11.1 Demande de dérogation mineure – 152 chemin de l’Amitié
- 11.2 Demande de PIIA – 2461 Avenue Principale
- 11.3 Résolution relative à la collecte des feuilles mortes

**12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**14. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mot de bienvenue du Maire.

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2017-10-260**

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyé par madame Charline Plante il est résolu à l’unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l’ordre du jour en y ajoutant les items suivants :

- 4.5 Guy Belletête / Remerciements adressés au conseil municipal
- 10.4 Résolution autorisant des achats d’équipements pour le service incendie

- 10.5 Résolution en regard de la formation d'un pompier (Cédric Boulay)
- 10.6 Résolution autorisant le remplacement du radio du camion F-150
- 10.7 Ponceau F-7020 Route des Lacs / suivi du dossier
- 11.4 Résolution en regard d'une cession de terrain
- 11.5 Résolution en regard de la dérogation mineure 2017-003 / Avenue du Grand-Héron / 3 983 521

Adoptée

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

#### **3.1 PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2017**

#### **3.2 PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017**

#### **RÉSOLUTION 2017-10-261**

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le projet du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 septembre 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit adopté avec la correction suivante :

Dans les membres absents, il faut ajouter au nom de madame Charline Plante, la mention conseillère municipale.

**QUE** le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit adopté tel que soumis.

Adoptée

### **4. CORRESPONDANCE :**

- 4.1 Municipalité de Ristigouche Sud-Est / Remerciements
- 4.2 MTMDET / Confirmation d'aide financière remplacement ponceau F7020
- 4.3 Réseau Biblio / Réinscription annuelle des membres
- 4.4 FQM / Programme FEPTU
- 4.5 Guy Belletête / Remerciements adressés au conseil municipal

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

### **5. RAPPORT DES COMITÉS :**

#### **RÉJEAN AUDET**

En fin de semaine, il y a eu l'évènement Saint-Élie de Crampons, un jeune homme de 14 ans qui a eu l'initiative de faire une course et marche. Il y a eu 150 inscriptions lors de cet évènement. Des billets moitié/moitié ont été vendus et cela a rapporté la somme de 1 500.00 \$ pour un total de 11 000.00 \$.

Je l'ai félicité, je lui ai dit faut laisser nos jeunes rêver, il a rêvé, il a voulu aider la municipalité, il a dit « je vais faire un Skate Park » évidemment il a eu l'aide de ses parents et on les remercie beaucoup. Ça été un évènement exceptionnel, il a fait beau, une journée idéale. Ce qu'on voit dans ça, on nous invite aux saines habitudes de vie et surtout le fait d'avoir des initiatives, les membres du conseil ont toujours besoin d'aide et invitent la population à continuer à travailler à proposer des projets qui auront un bien fait.

Assurément que le skate park sera très utilisé, nous avons 150 enfants dans notre école, à part ceux qui vont à l'extérieur, donc c'est une initiative exceptionnelle et je veux remercier Késy Gélinas pour cette magnifique journée.

Je désire faire un retour sur les dossiers qui sont enclenchés et qui incessamment vont avoir un déroulement, en autre l'acquisition de la caisse, le terrain a un potentiel impressionnant de projets.

- Les aqueducs privés ont est à la fin de projet à proposer au Ministère. Une rencontre pourrait avoir lieu en octobre sinon avec le nouveau conseil en novembre afin de pouvoir réaliser l'aboutissement du règlement des aqueducs privés. Vous savez, souvent le ministère nous propose de faire économique et rapide et ce n'est pas toujours la meilleure solution et on voit ça dans d'autres municipalités. Ne nous contentons pas de ça.

- Internet haute vitesse, juste pour vous faire un retour, vous savez dès l'annonce de madame Anglade de plusieurs millions de dollars pour le développement en région, la MRC avait fait une demande et c'est une demande afin de s'assurer que 98% des citoyens de la MRC soient desservis par internet haute vitesse à l'aide de ces subventions-là. Pour couvrir la MRC ça représente 12 000 000.00 \$ et ça devrait être couvert en aide à 80%. D'ici un mois ou deux on devrait avoir des réponses.

- La téléphonie cellulaire, il y avait en projet et la compagnie Videotron nous on appelé il y a deux semaines, d'ici quelques mois nous devons avoir une offre officielle et un emplacement pour installer une tour pour avoir le cellulaire.

En fin, je voudrais sincèrement remercier tous les membres du conseil municipal. Il y a eu dans notre mandat beaucoup d'énergie de déployée. Nous étions 7 nouveaux on a travaillé, votre conseil n'a pas ménagé les énergies, on a réalisé de belles orientations, on a fait notre mandat sous l'air d'un vent nouveau qu'on mentionnait dès le début et je pense qu'on a réalisé nos objectifs, soit de continuer de bien servir au niveau touristique et aussi d'avoir une approche auprès de notre population. Il y a eu des projets importants, on a travaillé beaucoup sur la qualité de vie de nos citoyens on espère que le prochain conseil va faire de même. S'il y a des gens qui se proposent pour composer le prochain conseil, ces gens-là voient clair, ils voient que la place est libre, elle est ouverte, on a légué de bons outils et on est très fier de dire que la prochaine équipe qui sera en place pourra se concentrer sur les projets et sur le développement des services aux citoyens. Il me reste encore un mois pour m'assurer que le prochain groupe sera le bienvenu. Encore une fois merci aux membres du conseil municipal, vous avez fait un travail colossal, quatre ans c'est vite passé, parfois c'est long, je suis content d'avoir fait ce mandat avec vous autres et j'en suis très fier.

### **HEIDI BELLERIVE**

On termine dans un mois, à mes 27 ans j'ai eu la chance d'être élue auprès de la population et à ce moment-là je ne savais pas trop dans quoi je m'embarquais, mais voilà que 4 ans moins un mois je repars avec une valise pleine de nouvelles rencontres, des connaissances dont en voirie que je ne connaissais pas c'était quoi un ponceau.

Tous les comités sur 4 ans autant au niveau touristique, que ressources humaines, de rencontrer les citoyens, beaucoup de choses dans cette salle de réunion à côté, une fois par mois et beaucoup d'autres réunions, cela représente beaucoup de bagages.

Vraiment une expérience inestimable dans mon parcours, Saint-Élie pour moi est rempli de ressources, c'est un des rares villages au Québec qui est admiré, un modèle pour plusieurs.

C'est avec une belle émotion que je souhaite bonne chance au prochain conseil et je vous remercie de votre confiance pour ces quatre dernières années.

### **LOUIS FRAPPIER**

Je tiens à remercier tous les gens qui m'ont fait confiance durant ce mandat de 4 ans.

Je serai là pour appuyer le prochain conseil et donner un coup de main si besoin il y a.

Merci!

### **CHARLINE PLANTE**

Dernière réunion du conseil, l'heure est au bilan pour chacun des comités sur lesquels j'ai siégé.

Tout d'abord, je tiens à mentionner qu'on l'a pas eu facile. Trois DG en 4 ans, aucune expérience politique, certains n'avaient jamais mis les pieds à une réunion de conseil avant d'être élu, et le décès de monsieur Robert Morais.

En début de mandat, nous avons ensemble monsieur Robert Morais et moi la responsabilité des ressources humaines. Je suis fière et heureuse d'avoir travaillé avec lui.

On a eu quelques bonnes discussions, cependant à la fin c'était toujours une poignée de main, car on savait tous les deux que derrière les différents, il reste toujours le cœur et l'humain.

Ensuite, on m'a enlevé la responsabilité des ressources humaines, on m'a alors confié la refonte du site web municipal. Je dois avouer sincèrement que le travail réel c'est monsieur Pierre Deshaies qui l'a fait. Je me suis occupée du contenant et lui du contenu.

Merci monsieur Deshaies pour votre professionnalisme. Nous avons un des meilleurs sites municipaux de la province, il est complet et convivial et c'est grâce à vous.

Pendant 4 ans, j'ai eu la chance d'être responsable de la bibliothèque. Je suis heureuse d'avoir vu la bibliothèque grandir et s'épanouir.

Grâce aux bénévoles, c'est une bibliothèque vivante et dynamique. Je rêve du jour où chaque citoyen sera un abonné.

Merci infiniment à madame Marie-Thérèse Beaudoin coordonnatrice ainsi qu'à tous ses bras droits et gauches Suzanne Descôteaux, Francine Larouche, Céline Moreau, Francine Buisson, Carroll Boudreault, André Godin, Denise Bérubé, Lucie Bournival, Julie Godin, Véronique Cournoyer, Sonia Audette, Catherine Bourgie et Guylaine Gosselin.

Pendant 4 ans, j'ai partagé la responsabilité du Comité Famille-Aînés avec madame Rita Deschênes.

Quel bonheur de travailler avec cette femme de cœur!

Ensemble, on a mené à terme la politique Famille-Aînés.

- Dégagement des trottoirs en hiver
- Installation de différentes traverses piétonnières
- Programme de couches réutilisables
- Amélioration du camp de jour
- Mise en place d'un skate park
- Faire une demande pour un nouveau gymnase à l'école Villa-de-la-Jeunesse.

Je ne sais pas si vous le saviez et même s'il a été remercié publiquement, mais c'est monsieur Robert Gauthier qui a rempli la première demande gouvernementale pour le gymnase, et ce, bénévolement.

Nous avons aussi organisé une fête de la Famille et de Noël à chaque année.

Il y a encore beaucoup d'actions entreprises et réalisées que je ne nommerai pas ce soir.

Merci infiniment, mille gratitudes au comité Famille-Aînés, car sans elles nous n'aurions pas atteint nos objectifs. Merci à Francine Buisson, Marie-Thérèse Beaudoin, Véronique Cournoyer, Guylaine Gosselin et Julie Bruneau.

J'ai aussi travaillé avec madame Heidi Belleirve sur le comité touristique. Grosse charge de travail, mais combien enrichissante.

Merci à Paul-André Garceau, Emilie Dallaire, Louis-Olivier Boucher et Heidi Bellerive pour leur travail.

Beaucoup de choses restent à faire en tourisme :

- Diversification de l'offre. Plusieurs idées ou projets sont morts dans l'œuf faute de budget ou parce que nous n'avons pas la permission ou le consentement de certaines personnes influentes de Saint-Élie pour les réaliser.
- Il reste aussi la recherche active de subventions gouvernementales.
- Mettre en place un budget participatif citoyen afin que les redevances soient remises tel que promis aux citoyens de façon transparente et équitable.

Enfin, j'ai travaillé au volet culturel de la municipalité. La semaine dernière, nous avons signé une entente culturelle triennale, soit 1 000.00 \$ par année du Ministère de la Culture. C'est une victoire pour Saint-Élie. La culture ce n'est pas le tourisme.

Présentement, c'est difficile et les codes budgétaires sont liés. Il y a un bon ménage à faire là-dedans.

La Culture, c'est aussi les jeudis 5 à 7.

J'ai aussi fait partie du comité des Fêtes du 150<sup>e</sup> de janvier 2014 à janvier 2016. Je tiens à remercier madame Francine Buisson présente dans la salle, madame Johanne Pinard, madame Madeleine Jacques, monsieur Robert Gauthier et tous les autres membres. Il y a eu une réunion aux deux semaines avec plus de 50 activités tout au long de 2015 et une excellente participation de la population.

Voilà le rapport final de mes différents comités au cours de ce mandat.

En espérant être encore des vôtres pour le prochain.

Pour ceux qui me connaissent, je suis une personne indépendante, mes amis les conseillers savent que je ne suis pas toujours facile. Je suis une personne qui questionne beaucoup qui se positionne et c'est pas toujours pour mal faire, c'est toujours pour mieux comprendre pour avoir des réponses et je me dis que quand on questionne ça permet d'aller plus loin et je sais que je ne leur ai pas donné toujours facile.

Avec ce rapport final, je voulais vous donner une vue d'ensemble des 4 dernières années. Je souhaite à tous les citoyens que le prochain conseil saura rallier tous les gens sans partie pris, sans copinage, en toute neutralité. Je souhaite que le prochain conseil saura ouvrir les discussions avec les citoyens sans préjugés. Merci!

### **RITA DESCHÊNES**

Comme vous le savez, il n'y aura pas de 2<sup>ème</sup> mandat pour moi. Tout au long de mon mandat, je me suis fait un devoir d'assister à toutes les réunions sauf les dernières pour raisons personnelles.

Je me suis occupée de plusieurs activités dont :

J'étais dans le comité Famille-Aînés pour les cours de l'UTA, je devais faire le lien entre UQTR et la municipalité.

J'ai mis sur pied l'activité Vie Active le lundi.

J'ai mis sur pied les ateliers de tricot.

J'ai travaillé avec monsieur et madame Yvan Chartier pour le Concours Maisons Fleuries.

J'ai travaillé avec Charline Plante dans le comité Famille.

Conférences horticoles au Garçage de la Culture et je m'occupais du sentier botanique pour les exceptionnelles.

Je me suis enrichie dans mes connaissances du côté municipal et un peu côté provincial.

Je tiens aussi à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée durant ces 4 ans et je souhaite bonne chance au prochain nouveau conseil municipal et vous verrez que faire partie d'un conseil municipal est très enrichissant.

### **SÉBASTIEN HOULE**

Mes chers amis,

Vous me permettrez de prendre quelques instants pour vous remercier de m'avoir accompagné pendant les 4 dernières années.

Mon mandat de conseiller prend fin ce soir et je ne peux m'en aller sans saluer ceux et celles qui m'ont appuyé au cours de cette aventure.

Les citoyennes et les citoyens qui m'ont soutenu dans le mandat que vous m'aviez confié sont trop nombreux pour que je me risque à tous les nommer. Tous que vous êtes, je vous remercie.

Je tiens aussi à remercier mes collègues du conseil. Si, à l'occasion, nous avons eu nos différents, nous avons aussi accompli de grandes choses et je demeure convaincu que tout un chacun l'on fait dans l'intérêt de tous.

Je remercie également les employés municipaux de leur soutien sans lequel notre mandat n'aurait été que de vaines intentions. Leur énergie et leur loyauté profitent à l'ensemble de la population.

Je tiens à vous remercier personnellement, monsieur le maire. Votre dévouement et l'énergie que vous avez déployée dans l'exercice de votre fonction ont été pour moi une source d'inspiration constante.

Je termine en remerciant ma conjointe Christine et mes deux fils, Romain et Albin, qui ont souvent fait les frais de nombreuses réunions et de l'absence d'un conjoint et d'un père, une réalité qui n'a pas toujours été facile. Mon mandat, c'était aussi le leur.

Du fond de mon cœur, merci à tous !

## 6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

9925	MINISTRE DES FINANCES	IMMATRICULATION CAMION INCENDIE ET CAMION TRAVAUX PUBLICS	139.00 \$
9926	ADMITEC INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	233.40 \$
9927	AGRIVERT	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	106.86 \$
9928	ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME GARAGE	248.35 \$
9929	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ACHAT OUTILS	365.62 \$
9930	BELAND CHRISTINA	CONSULTATION URBANISME	30.00 \$
9931	BOTELHO JUAN	JETONS PRÉSENCE PREMIERS RÉPONDANTS	75.00 \$
9932	BOURNIVAL JEAN	DROITS D'AUTEURS ANIMATION	3 835.00 \$
9933	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	357.69 \$
9934	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN TRACTEUR, ENTRETIEN RÉPARATION OUTILS	151.93 \$
9935	CENTRE D'ENTRETIEN & RÉPARATION DU CAMIO	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	127.76 \$
9936	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIER	220.00 \$
9938	CONSULTANT S.B.	REHAB. INSTALLATION SEPTIQUES	5 978.72 \$
9939	CONSTRUCTION & PAVAGE BOISVERT INC	VOIRIE/MATÉRIAUX	245.13 \$
9940	SYNDICAT REG. DES EMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	623.05 \$
9941	DEFOY JACQUES	CONSULTATION URBANISME	30.00 \$
9942	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	40.50 \$
9943	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVÉLEUSE, REHAB. INST. SEPTIQUES	18 544.31 \$
9944	ENTREPRISES ELECTRIQUES	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	798.21 \$
9945	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	499.45 \$
9946	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	5 818.17 \$
9947	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	1 134.42 \$
9948	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	28.00 \$

9949	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	ÉLECTIONS, FOURNITURES DE BUREAU	711.71 \$
9950	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	172.47 \$
9951	GELINAS KEVEN	CONSULTATION URBANISME	30.00 \$
9952	GEROME SANDRA	FRAIS DÉPLACEMENT BANDE RIVERAINE	118.05 \$
9953	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON	103.41 \$
9954	HAMELIN LUCIE	JETONS PRÉSENCE PREMIERS RÉPONDANTS	25.00 \$
9955	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DÉPLACEMENT PERSONNEL	178.95 \$
9957	JULIEN BELLERIVE & FILS	VOIRIE/MATÉRIAUX, LOCATION MACHINERIE, AMÉNAGEMENT SKATE PARK	16 362.50 \$
9958	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES NETTOYAGE	294.36 \$
9959	LAMPRON NATHALIE	JETONS PRÉSENCE PREMIERS RÉPONDANTS	75.00 \$
9960	LJM CONSEIL	SERVICES PROFESSIONNELS	2 329.97 \$
9961	LOCATION CDA INC.	ENT. REPARATION OUTILS, PIÈCES, ET ACCESSOIRES	189.85 \$
9962	MARTIN & LEVESQUE INC.	VÊTEMENTS POMPIERS	179.13 \$
9963	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	VOIRIE/MATÉRIAUX, JONCTION HEROUX ROUTE DES LACS	3 693.09 \$
9964	MATERIAUX LAVERGNE	VOIRIE/MATÉRIAUX, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	259.81 \$
9965	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, SERVICE D'INGENIERIE, PROL. AQUEDUC RUE LANGLOIS, REDEV. ÉLIMINATION /\$22.24 TONNE	11 961.77 \$
9966	MUISE PATRICK	ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU, LOCATION DE MACHINERIE	4 386.30 \$
9967	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU ST-BARNABE/SAMSON MARCHAND	357.50 \$
9968	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITE	773.33 \$
9969	MUNICIPALITE DE SAINT-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITE	325.16 \$
9970	DONALD PELLETIER	JETONS PRÉSENCE PREMIERS RÉPONDANTS	25.00 \$
9971	PG SOLUTIONS INC.	FORMATIONS ÉLECTIONS	196.61 \$
9972	PLACE AUX JEUNES MRC DE MASKINONGE	AUTRES SUBVENTIONS	300.00 \$
9973	PLANTE CHARLINE	FÉERIE DE NOËL, FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	212.67 \$
9974	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	718.20 \$
9975	R. BELANGER & FILS	ENTRETIEN TRACTEUR	496.92 \$
9976	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	70.42 \$
9977	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	130.96 \$
9978	SECURITE DE FRANCHEVILLE INC.	SERVICE DE SÉCURITÉ	228.57 \$
9979	LES SERRES SERGE DUPUIS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	453.16 \$
9980	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE HUILE DIESEL BALADE, CAMION INCENDIE	1 313.17 \$
9981	TECHNI IRRIGATION	PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	165.56 \$
9982	TEST EAU SOL MJP INC.	REHAB. INSTALLATIONS SEPTIQUES	4 139.10 \$
9983	TRANSPORT JD BOUCHER	LOCATION DE MACHINERIE	1 121.01 \$

9984	TRANSPORT CHARLES BIRON INC.	VOIRIE/MATÉRIAUX	105.39 \$
9985	WESTBURNE QUEBEC	SIGNALISATION INFORMATION TOURISTIQUE	194.53 \$
9986	ZOO ST-EDOUARD	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR	886.00 \$
9987	AUDET REJEAN	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL, ALIMENTS	451.46 \$
9988	NORDIK EAU INC.	REHAB. INSTALLATIONS SEPTIQUES	799.08 \$
170914	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 454.35 \$
170920	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	325.00 \$
170928	REVENU QUEBEC	DAS PROV. SEPTEMBRE 2017	12 506.61 \$
170928	REVENU CANADA	DAS FED SEPTEMBRE 2017	4 533.39 \$
170929	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES	2 007.74 \$
171003	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	402.01 \$
171004	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BATISSE 2240 PRINCIPALE	529.30 \$
171005	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	219.96 \$
171006	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	330.61 \$
171007	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ MAISON DU CITOYEN, B.A.T., COOP-SANTÉ	949.28 \$
171008	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE BALLE	161.26 \$
171011	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	138.67 \$
171011	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC SAMSON MARCHAND	245.10 \$
171012	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRE VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON- MARCHAND	66.86 \$
171012	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	634.17 \$
171012	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE GARAGE DE LA CULTURE	531.77 \$
171018	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	242.84 \$
171020	CONSTRUCTO SE@O	DÉPENSES PUBLICITÉ ET D'INFORMATION	16.06 \$
171020	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHÈQUE	358.26 \$
171024	REVENU CANADA	DAS FED OCTOBRE 2017	4 566.75 \$
171025	REVENU QUEBEC	DAS PROV. OCTOBRE 2017	12 670.38 \$
171101	RETRAITE QUÉBEC	RETRAITE MAIRE	50.34 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	137 106.45 \$
		GRAND TOTAL	176 006.10 \$

## RÉSOLUTION 2017-10-262

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 92 776.20 \$, les comptes déjà payés au montant de 137 106.45 \$ et les salaires 38 899.65 \$ totalisant la somme de 268 782.30 \$.

Adoptée

## **CERTIFICAT DE CRÉDIT :**

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

---

**Manon Shallow**  
**Directrice générale**

## **7. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

### **7.1 RÉSOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite :

**ATTENDU** que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

**ATTENDU** que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

#### **RÉSOLUTION 2017-10-263**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE**, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

### **7.2 RÉSOLUTION EN REGARD DES MODALITÉS DU PROGRAMME FEPTEU**

**ATTENDU** l'entente bilatérale du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) survenue le 5 juillet 2016 entre le Canada et le Québec;

**ATTENDU** que la première phase du FEPTEU prévoit une contribution du gouvernement fédéral de l'ordre de 363,8 M\$;

**ATTENDU** que la contribution du gouvernement du Canada est de 50 % des dépenses admissibles et que celle du gouvernement du Québec est au minimum de 33 %;

**ATTENDU** que plus de 130 municipalités du Québec ont reçu une approbation de leur projet visant la réalisation de travaux pour améliorer leurs réseaux d'aqueduc et d'égout;

**ATTENDU** que la majorité des municipalités bénéficiaires d'un projet n'ont pas encore pu entamer leur procédure d'appel d'offres en lien avec les travaux à exécuter;

**ATTENDU** que la majorité des municipalités dont le projet a été approuvé ont demandé une prolongation de la date de fin des travaux, du 31 mars 2018 au 31 mars 2019;

**ATTENDU** que le ministère fédéral de l'Infrastructure a informé les municipalités que leur demande de prolongation d'un an est acceptée, mais que le gouvernement fédéral s'engage à verser un maximum de 40 % de l'allocation provinciale après le 31 mars 2018;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec a demandé au gouvernement fédéral que la prolongation de la date de fin pour les projets du FEPTU s'applique en respect des modalités initiales de l'entente;

**ATTENDU** que le plafonnement à 40 % du remboursement des coûts admissibles après le 31 mars 2018 occasionnera un manque à gagner important pour plusieurs municipalités;

**ATTENDU** que de précipiter les travaux avant le 31 mars 2018 aurait comme conséquence de faire exploser les coûts que devront assumer les municipalités;

**ATTENDU** que lors du dernier budget fédéral le gouvernement du fédéral a annoncé des investissements de plusieurs milliards dans les infrastructures, répartis en quatre fonds;

**ATTENDU** que les investissements dans ces quatre fonds sont conditionnels à la conclusion d'ententes bilatérales entre le Canada et le Québec;

**ATTENDU** que le ministre fédéral de l'Infrastructure a indiqué aux ministres des Finances du Québec que ces ententes bilatérales devaient être négociées d'ici mars 2018;

#### **RÉSOLUTION 2017-10-264**

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par monsieur Sébastien Houle  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

**DE DEMANDER** au gouvernement du Canada de respecter les modalités initiales du programme FEPTU pour les municipalités qui ont obtenu une prolongation de la date de fin au 31 mars 2019 et de s'engager à rembourser les coûts admissibles même si ceux-ci représentent plus de 40 % de l'allocation provinciale;

**DE DEMANDER** aux gouvernements du Canada et du Québec de procéder à la conclusion des ententes bilatérales sur les fonds d'investissement en infrastructures d'ici le 31 mars 2018.

Adoptée

#### **7.3 RÉSOLUTION ABROGANT LA RÉSOLUTION 2017-08-218 (BRIGADIER SCOLAIRE)**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton avait adopté la résolution 2017-08-218 pour l'embauche d'un brigadier scolaire et que la personne choisie n'a pas accepté l'emploi aux conditions proposées;

#### **RÉSOLUTION 2017-10-265**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Rita Deschênes  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ABROGER** la résolution 2017-08-218 adoptée lors de la séance ordinaire du 7 août 2017.

Adoptée

#### **7.4 RÉSOLUTION RELATIVE À L'IMPLANTATION DE SIGNALISATION POUR L'ÉCOLE VILLA DE LA JEUNESSE**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a fait une offre d'emploi depuis six (6) semaines pour l'embauche d'un brigadier scolaire et que personne n'a contacté la municipalité pour démontrer son intérêt;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton assume le rôle de brigadier scolaire depuis le début des classes, par le biais de son personnel des travaux publics depuis le jour de la rentrée 2017-2018 et qu'elle ne peut poursuivre cette façon de faire indéfiniment;

**ATTENDU** qu'une recherche de solution nous amène à envisager, l'implantation de signalisation additionnelle à la traverse pour écolier déjà en place à cette école, soit l'ajout de dispositifs de signaux lumineux activés par bouton-poussoir et de balises piétonnières, le tout jumeler à une période de compagnonnage avec des adultes;

**ATTENDU** que la Sûreté du Québec sera impliquée dans ce processus, puisque le Code de la sécurité routière prévoit à l'article 410 : *lorsqu'un piéton s'engage dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette doit immobiliser son véhicule et lui permettre de passer, quiconque contrevient à cet article est passible, en plus des frais, à une amende de 100 \$ à 200 \$;*

**ATTENDU** que la direction de l'école a été rencontrée en regard de notre intention et que faute d'un brigadier scolaire, elle est d'accord avec la solution envisagée par la municipalité ayant été bien informée de ce que la solution représente;

**ATTENDU** que deux fournisseurs ont soumis les prix et les spécifications pour leurs dispositifs de signaux lumineux, soit Signoplus et Signalisations Kalitec inc. et que le dispositif et le prix de Signalisations Kalitec inc. s'avèrent être le plus avantageux et le plus bas;

#### **RÉSOLUTION 2017-10-266**

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** le contremaître des travaux publics et la directrice générale à poursuivre les démarches pour l'implantation de signalisation additionnelle à l'école Villa de la Jeunesse, incluant de conclure le contrat et les achats avec les fournisseurs choisis, pour un budget total de 10 000.00 \$ taxes nettes.

**D'AFPECTER** à ces dépenses une somme du Fonds des immobilisations de l'année courante de l'ordre de 7 000.00 \$.

Adoptée

#### **8. DONS ET SUBVENTIONS :**

Subventions dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, Organismes et individus :

### **8.1 BASEBALL POCHE (600\$)**

#### **RÉSOLUTION 2017-10-267**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Heidi Bellerive  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accorde la subvention au Baseball Poche de Saint-Élie-de-Caxton au montant de 600.00 \$ en vertu de la Politique de support financier ou logistique pour les Organismes et les Associations des Lacs pour l'année 2017.

Adoptée

### **8.2 DOMAINE ST-PAULIN INC. (282.98\$)**

#### **RÉSOLUTION 2017-10-268**

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accorde la subvention au Domaine St-Paulin Inc. au montant de 282.98 \$ en vertu de la Politique de support financier ou logistique pour les organismes et les Associations de Lacs pour l'année 2017.

Adoptée

### **8.3 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC BELL INC. (1 247.10\$)**

#### **RÉSOLUTION 2017-10-269**

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accorde la subvention à l'Association des propriétaires du Lac Bell au montant de 1 247.10 \$ en vertu de la Politique de support financier ou logistique pour les Organismes et les Associations de Lacs pour l'année 2017.

Adoptée

## **9. RÉSOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

### **9.1 RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT AVEC CARAVANE – FÊTE DE NOËL DES FAMILLES**

#### **RÉSOLUTION 2017-10-270**

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** monsieur le Maire à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton le contrat d'engagement, au montant de 650.00 \$ plus taxes applicables avec l'entreprise CARAVANE

ARTS ET SPECTACLES dans le cadre de la Fête de Noël des familles qui aura lieu le 10 décembre 2017.

**D'AUTORISER** un budget total de l'ordre de 1 500.00 \$ pour les dépenses de la Fête de Noël incluant le contrat de CARAVANE ARTS ET SPECTACLES.

Adoptée

## 9.2 RÉSOLUTION EN REGARD DU BUDGET DE LA FÉRIE DE NOËL 2017

### RÉSOLUTION 2017-10-271

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** un budget approximatif de l'ordre de 10 000.00 \$ pour les dépenses de la tenue de la Fête de Noël 2017.

Adoptée

## 9.3 RÉSOLUTION RELATIVE AU RENOUELEMENT DE L'ENTENTE POUR LES DROITS D'AUTEURS FÉRIE DE NOËL

### RÉSOLUTION 2017-10-272

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par monsieur Sébastien Houle  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal entérine le renouvellement de l'entente pour les droits d'auteurs avec l'équipe composée de Fred Pellerin et de Jeannot Bournival, pour la saison hivernale couvrant la période du début du mois de décembre 2017 au début du mois de janvier 2018, pour la tenue de la Fête de Noël. Cette entente est valide pour une année et renouvelable avec l'accord des deux parties.

Adoptée

## 10. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS / SERVICE INCENDIE

### 10.1 RÉSOLUTION RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES PROJET 2017-113 / PROLONGEMENT D'AQUEDUC RUE LANGLOIS

**ATTENDU** que l'appel d'offres sur le SEAO pour le prolongement d'aqueduc rue Langlois s'est terminé le 21 septembre 2017 à 11h00;

**ATTENDU** que trois (3) soumissions ont été déposées à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et que le rapport d'analyse des soumissions préparé par le Service Technique de la MRC de Maskinongé, M. Adil Lahnicchi, ingénieur confirme que les soumissions sont conformes :

ALIDE BERGERON ET FILS LTÉE	103 495.32\$
BLR EXCAVATION DIVISION DE TERRASSEMENT BLR INC.	103 578.11\$
MASKIMO CONSTRUCTION	107 869.55\$

**ATTENDU** que les soumissions dépassent l'estimation de coûts pour ce projet du Service Technique de la MRC de Maskinongé, préparé par M. Adil Lahrichi, ingénieur, de plus de 35 000 \$;

#### **RÉSOLUTION 2017-10- 273**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal rejette toutes les soumissions déposées, pour le motif que les coûts soumis excèdent d'un écart important celui prévu dans l'estimation de coûts pour ce projet;

**QUE** le conseil municipal demande au contremaître des travaux publics de prendre les mesures pour exécuter ces travaux en régie (à l'interne) impliquant des sous-traitants si requis; afin de réaliser lesdits travaux de manière à respecter l'estimation de coûts pour ce projet.

Adoptée

#### **10.2 RÉSOLUTION RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES POUR LE SEL DE DÉGLAÇAGE POUR LE DÉNEIGEMENT HIVER 2017-2018**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-caxton a procédé à un appel d'offres sur invitations pour la fourniture de sel de déglacage pour le déneigement hiver 2017-2018 et que cet appel d'offres s'est terminé le 22 septembre 2017 à 10h00;

**ATTENDU** que trois (3) soumissions ont été déposées à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et celles-ci sont conformes :

SEL WARWICK	77.50\$/TONNE
SEBCI	81.60\$/TONNE
SEL FRIGON	81.95\$/TONNE

#### **RÉSOLUTION 2017-10- 274**

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton octroi le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de sel de déglacage pour l'hiver 2017-2018 à Sel Warwick, au montant de 77.50 \$ / tonne métrique plus les taxes applicables.

Adoptée

#### **10.3 RÉSOLUTION RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DE PAVAGE 2017**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-caxton a procédé à un appel d'offres sur invitations pour des travaux de pavage et que cet appel d'offres s'est terminé le 22 septembre 2017 à 10h00;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et celles-ci sont conformes :

<b>NOM</b>	<b>OPTION 1 Resurfacement rue Saint-Louis</b>	<b>OPTION 2 Pavage Garage Municipal</b>
MASKIMO CONSTRUCTION INC.	32 600.00 \$ PLUS TAXES	6 600.00 \$ PLUS TAXES
MORAND EXCAVATION	52 900.00 \$ PLUS TAXES	1 875.00 \$ PLUS TAXES

#### **RÉSOLUTION 2017-10- 275**

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par monsieur Sébastien Houle  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux de pavage 2017 à Maskimo Construction Inc., seulement pour l'option 1 au montant de 32 600.00 \$ plus taxes pour le resurfacement de la rue Saint-Louis.

**QUE** les aides financières allouées totalisant la somme de 17 848. \$, provenant du budget discrétionnaire du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et du budget discrétionnaire du député de Maskinongé, soient dédiées à la réalisation de ces travaux;

**QUE** la balance à couvrir pour cette dépense soit prise à même les sommes accumulées du fonds de réfection des routes des carrières et sablières (comptabilisé dans les revenus reportés / carrières sablières aux livres de la municipalité).

Adoptée

#### **10.4 RÉSOLUTION AUTORISATION DES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE INCENDIE**

**ATTENDU** qu'une demande de prix a été adressée à deux fournisseurs d'équipements en incendie;

**ATTENDU** que deux (2) soumissions ont été reçues :

L'ARSENAL / CMP MAYER INC.	1 818.00 \$
SERV. TECH. INCENDIES PROVINCIAL INC.	1 770.50 \$

#### **RÉSOLUTION 2017-10- 276**

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise l'achat des équipements demandés par le service de sécurité en incendie, auprès du fournisseur Services Techniques Incendies Provincial Inc., au montant de 1 770.50 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

#### **10.5 RÉSOLUTION EN REGARD DE LA FORMATION D'UN POMPIER (Cédric Boulay)**

**ATTENDU** qu'une demande nous a été adressée par un pompier pour couvrir des frais de cours dans le cadre du programme *Intervention en sécurité incendie*;

**ATTENDU** que ce pompier est aussi pompier pour une autre municipalité, ce qui permet un partage de la facture;

#### **RÉSOLUTION 2017-10- 277**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise le paiement de 50 % (430.59\$), de la facture numéro RAC-MAU 171-001 totalisant la somme de 861.19 \$ taxes incluses, à l'ordre de l'Institut de protection contre les incendies du Québec, couvrant les frais pour une formation de monsieur Cédric Boulay; pompier de la municipalité.

Adoptée

#### **10.6 RÉSOLUTION AUTORISANT LE REMPLACEMENT DU RADIO DU CAMION F-150**

#### **RÉSOLUTION 2017-10- 278**

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise le remplacement du radio du camion F150, tel que le prix soumis par Trois-Rivières Ford-Lincoln au montant de 539.88 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

#### **10.7 PONCEAU F-7020 ROUTE DES LACS / SUIVI DU DOSSIER**

Monsieur le Maire informe les personnes présentes que les travaux débutent cette semaine, pour le remplacement de ce ponceau sur la Route des Lacs, la signalisation sera mise en place au cours de la journée de mardi, il y aura un détour à faire pour quelques jours; mais un passage pour les piétons et pour les vélos est prévu.

### **11. RÉSOLUTIONS : URBANISME :**

#### **11.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2017-008 – LOUISE NOËL**

**ATTENDU** la demande de dérogation mineure présentée pour le lot 4 194 473, visant à autoriser le morcellement d'un terrain dérogatoire existant afin d'augmenter la superficie du terrain contigu dérogatoire sans augmenter le nombre de terrains constructibles, et ce malgré l'article 6.4 du règlement de lotissement 2010-013;

**ATTENDU** que cette demande telle que présentée ne contrevient pas aux objectifs du règlement qui visent à éviter le morcellement du territoire en bordure des lacs et cours d'eau;

**ATTENDU** que la demande n'augmente pas le nombre de terrains à construire;

**ATTENDU** que les deux terrains sont construits;

**ATTENDU** que la situation équilibre les superficies des deux terrains contigus;

**ATTENDU** que la longueur de la ligne avant des deux terrains permettra l'application des autres règlements relatifs à cette donnée.

#### **RÉSOLUTION 2017-10-279**

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE PERMETTRE** le morcellement du lot 4 194 473 afin d'augmenter la superficie du lot contigu portant le numéro 4 194 472.

Adoptée

#### **11.2 DEMANDE DE PIIA 2461 AVENUE PRINCIPALE**

**ATTENDU** la demande de PIIA présentée pour le 2461 avenue Principale visant à modifier la conception de la galerie avant;

**ATTENDU** que cette demande telle que présentée répond aux objectifs de la réglementation sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale en respectant le style spécifique du bâtiment existant.

**ATTENDU** que le règlement met l'accent sur la conservation de l'esthétique des bâtiments.

#### **RÉSOLUTION 2017-10-280**

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE PERMETTRE** la construction telle que présentée.

Adoptée

#### **11.3 RÉSOLUTION RELATIVE À LA COLLECTE DE FEUILLES MORTES**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton mandate une entreprise depuis deux ans pour la collecte automnale des feuilles mortes et que pour l'an dernier c'est un volume de 25.72 tonnes qui a été ramassé et recyclé;

**ATTENDU** que l'entreprise Coopérative de solidarité Collecte Pro a soumis son prix pour l'exécution de la collecte 2017, basé sur une estimation des coûts comprenant trois camions pour 7 heures de déplacements (21 heures) incluant 2 agents de collecte à bord pour désensacher simultanément les feuilles, à un taux horaire de 140.00 \$/ h;

**ATTENDU** que ce volume de feuilles ne se retrouvera pas au site d'enfouissement de la RGMRM, ce qui engendrerait à la municipalité des coûts d'enfouissement au taux de 85 \$ / tonne;

#### **RÉSOLUTION 2017-10-281**

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'OCTROYER** le contrat pour la collecte automnale des feuilles, à l'entreprise Coopérative de solidarité Collecte Pro, de la manière décrite dans le préambule de cette résolution; conformément à l'offre datée du 12 septembre 2017.

Adoptée

#### **11.4 RÉSOLUTION EN REGARD D'UNE CESSION DE TERRAIN**

**ATTENDU** que madame Louise Grenier offre à la municipalité de lui céder gratuitement le lot 3 983 534, soit une bande de terrain adjacente à une partie de la rue Saint-Louis;

**ATTENDU** que cette bande de terrain donne des avantages à la municipalité, entre autres pour l'entretien de ce chemin public;

#### **RÉSOLUTION 2017-10-282**

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCEPTER** l'offre de cession de terrain de madame Louise Grenier pour le lot 3 983 534 et  
**D'AUTORISER** le paiement des coûts relatifs au transfert de cette propriété en faveur de la municipalité;

**D'AUTORISER** le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tous les documents requis.

Adoptée

#### **11.5 RÉSOLUTION EN REGARD DE LA DÉROGATION MINEURE 2017-003 / AVENUE DU GRAND HÉRON / 3 983 521**

**ATTENDU** que madame Louise Grenier, pour la succession Rolande Garceau, a déposé une demande de dérogation mineure relativement au lot 3 983 521;

**ATTENDU** que le conseil municipal a adopté la résolution 2017-05-150, acceptant la demande de dérogation mineure, et ce, avec une condition à remplir pour compléter le processus de dérogation, soit le dépôt d'un plan modifié répondant aux exigences demandées;

#### **RÉSOLUTION 2017-10-283**

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCEPTER** le plan portant la minute 13943 – dossier 9538 daté du 2 octobre 2017, préparé par Yves Béland arpenteur-géomètre, complétant ainsi la demande de dérogation mineure de madame Louise Grenier 2017-003, suite aux modifications et ajustements demandés.

Adoptée

**12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:**

Aucun élément.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**RAOUF GARGOURI**

- Pourquoi avoir aboli la « Période de suggestions » aux séances du conseil.

**ROBERT GAUTHIER**

- Merci aux membres du conseil municipal pour le travail qui a été effectué depuis 4 ans.
- Félicitation à Késy Gélinas pour l'organisation de Saint-Élie de Crampons
- Félicitation à vous monsieur le maire, vous avez remporté la médaille d'or pour 3 km de marche au cours l'activité St-Élie-de-Crampons. Félicitation également à monsieur François Beaudry pour la médaille d'argent. Nous étions trois marcheurs dont moi qui a remporté la médaille de bronze.
- Quels sont les revenus reliés directement au tourisme?
- Quels sont les revenus et dépenses projetés à la fin de l'année?

**JOHANNE PINARD**

- Motion de félicitations pour le beau travail que vous avez fait au cours de ces quatre dernières années.

**NICOLE GARCEAU**

- J'aimerais me joindre à Johanne Pinard pour vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'énergie, le temps, le dévouement et le bon cœur que vous avez offert à la population de Saint-Élie-de-Caxton et ce, pendant quatre ans. Je ne suis pas spécialisée en comptabilité, mais à voir on voit bien que vous n'avez pas été rémunéré très cher de l'heure. Aussi, il me semble très important de vous remercier pour votre générosité et votre travail bien accompli. Merci beaucoup et bonne chance à chacun et chacune d'entre vous.

**RAOUF GARGOURI**

- Est-ce que vous avez consulté le Ministère des Affaires Municipales concernant le programme FEPTU.

**MARCEL LABRE**

- Food truck lors de la Petite Fête.

**JOHANNE PINARD**

- Combien coûte les agents de sécurité présents lors des séances du conseil.

**CLAUDE OUELLETTE**

- Désire organiser et animer une soirée bénévolement afin que les candidats pour l'élection d'octobre puissent se présenter. Aimerais réserver le Centre Communautaire gratuitement incluant le montage de la salle, faire une publicité à la population concernant cette soirée ainsi que la sécurité.

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le conseiller Sébastien Houle propose de lever l'assemblée à 21 h 15.

---

Réjean Audet, Maire

---

Manon Shallow  
Directrice générale et Secrétaire-Trésorière